

Voyages Séniors en Vacances 2024

DOSSIER D'INSCRIPTION

Inscriptions ouvertes du 18 mars au 1^{er} avril 2024

545 €/p.
Tarif plein
hors transport

Saint-Pierre-la-Mer - Les Girelles
du mercredi 12 au mercredi 19 juin



532 €/p.
Tarif plein
hors transport

Gruissan
du dimanche 15 au dimanche 22 septembre



Le bulletin d'inscription est à poster ou à déposer à l'accueil de la
Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat

11 av. de la Libération 54300 LUNEVILLE

À l'attention de Mme Sophie TEKIELI

Pour le 2 avril 2024 plus tard

Afin de répondre au mieux à une demande grandissante de participation aux séjours Séniors en Vacances, la CCTLB a décidé de modifier ses modalités d'inscriptions.

Désormais, les dossiers seront enregistrés à la fin de la période d'inscription et en fonction du rang de priorité ci-dessous :

- Rang 1 : personnes n'ayant jamais participé aux séjours organisés par la CCTLB
- Rang 2 : personnes ayant participé à 1 précédent séjour
- Rang 3 : personnes ayant participé à 2 précédents séjours
- Rang 4 : personnes ayant participé à 3 précédents séjours
- Rang 5 : personnes ayant participé à 4 précédents séjours
- Rang 6 : personnes ayant participé à 5 précédents séjours

Il ne sera donc plus nécessaire d'être présent dès le premier jour à la première heure pour déposer son bulletin inscription.

Les listes d'attente seront enregistrées selon le même ordre de priorité.

Seront refusés tous les dossiers :

- Déposés avant ou après les dates définies pour la période d'inscription, c'est-à-dire avant le 18 mars ou après le 1^{er} avril,
- Incomplets : absence de paiement, pièces justificatives ou informations manquantes.

À noter que vous ne pouvez vous inscrire qu'à l'un des deux séjours organisés pour l'année 2024.

TARIFS

Deux tarifs sont appliqués en fonction des critères d'éligibilité ci-dessous précisés. Ces tarifs comprennent l'assurance et la taxe de séjour mais ne tiennent pas compte du coût du transport qui sera calculé à l'issu du voyage (*voir paragraphe TRANSPORT*).

Pour être éligible à l'aide financière de 202 € par personne de l'ANCV, il faut :

- Avoir 60 ans minimum à la date du départ ou 55 ans si en situation de handicap
- Être retraité ou sans activité professionnelle
- Résider en France
- Avoir un revenu imposable, mentionné sur l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 inférieur au montant indiqué dans le tableau ci-dessous en fonction du nombre de parts fiscales :

dans la limite du nombre d'aides attribuées par l'ANCV

Parts fiscales	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5
Personne seule	15 991 €	21 380 €	26 768 €	32 157 €	37 545 €	42 934 €	48 322 €	53 711 €	59 099 €	64 488 €
Couple, pacsé ou marié			30 186 €	35 575 €	40 963 €	46 352 €	51 740 €	57 129 €	62 517 €	67 906 €

Peut s'inscrire au voyage à tarif plein, toute personne :

- Ayant 60 ans minimum à la date du départ ou 55 ans si en situation de handicap
- Retraité ou sans activité professionnelle

- Résidant en France

Peut également bénéficier de ces offres

- Le conjoint mentionné sur la même déclaration fiscale, quel que soit son âge
- Toute personne en situation de handicap âgée au minimum de 55 ans au jour du départ, justifiant d'une carte d'invalidité ou d'une allocation de compensation du handicap
- Toute personne rattachée au foyer fiscal du sénior lorsqu'elles partent avec celui-ci
- Les enfants handicapés du sénior qui ne sont pas rattachés au foyer fiscal lorsqu'ils partent avec celui-ci

Obligatoire pour tous les inscrits, imposables ou non : joindre une photocopie de votre avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 car celui-ci justifie également de votre situation professionnelle.

En cas d'annulation du séjour du fait du manque de participants, les paiements seront rendus aux personnes inscrites.

Coût du séjour par personne hors transport :

Juin 2024 - Saint-Pierre-la-Mer		Septembre 2024 - Gruissan	
Tarif plein	545 €	Tarif plein	532 €
Tarif avec aide ANCV	343 €	Tarif avec aide ANCV	330 €

ASSURANCE ANNULATION ET RAPATRIEMENT

L'assurance annulation/rapatriement **obligatoire** est incluse dans le coût du voyage. Cette assurance permet de bénéficier :

- du remboursement de tout ou partie du séjour (hors coût du transport) en cas d'annulation justifiée par un certificat médical ou cas de force majeure,
- du rapatriement en cas d'hospitalisation et/ou d'accident.

Condition d'annulation de votre inscription

À noter que toute annulation d'inscription entraînera l'ouverture d'un dossier auprès de l'assurance, elle devra donc impérativement être médicalement justifiée (certificat, compte-rendu médical, bulletin d'hospitalisation...). Une franchise est également retenue selon l'assurance de chaque prestataire.

Le montant du remboursement pris en charge est calculé sur un taux établi par l'assurance en fonction du délai courant entre votre annulation et la date du départ.

Le remboursement sera effectué par virement du Trésor Public après traitement du dossier par nos services.

PAIEMENT

Séjour

Possibilité de règlement en une ou deux fois par chèques à l'ordre du Trésor Public ou chèque-vacances :

- Pour le séjour à **Saint-Pierre-la-Mer** : encaissement des chèques le 30 avril et le 30 mai 2024
- Pour le séjour à **Gruissan** : encaissement des chèques le 30 juin et le 30 août 2024

Les règlements par CB ou espèces ne peuvent pas être acceptés.

Transport

Le règlement du transport se fera après la fin du séjour, exclusivement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

TRANSPORT

Le montant du transport vous sera facturé après le voyage, à réception de la facture du cariste mandaté pour le séjour. Celui-ci est calculé en fonction du nombre de participants au voyage au jour du départ.

Les lieux et horaires de départ vous seront précisés ultérieurement par courrier.

Séjour à Saint-Pierre-la-Mer – Juin 2024 – 1 bus

Le transport durant toute la durée de ce séjour sera assuré en bus grand confort.

Le repas de midi du mercredi 12 juin 2024 se fera au restaurant avec menu unique.

Le repas de midi du mercredi 19 juin 2024 sera assuré sous forme d'un panier repas fourni

Le coût du transport est estimé à une moyenne de 150€ par personne, il inclut le coût du transport et du restaurant du 12 juin. Ce montant est évalué sous réserve que le bus soit au complet.

Séjour à Gruissan – Septembre 2024 – 3 bus

Le transport durant toute la durée de ce séjour sera assuré en bus grand confort.

Le repas de midi du dimanche 15 septembre 2024 se fera au restaurant avec menu unique.

Le repas de midi du dimanche 22 septembre 2024 sera assuré sous forme d'un panier repas fourni

Le coût du transport est estimé à une moyenne de 155€ par personne, il inclut le coût du transport et du restaurant du 15 septembre. Ce montant est évalué sous réserve que les bus soient au complet.

Nous attirons votre attention sur le fait que, bien qu'adaptées aux seniors, les visites et excursions proposées dans les programmes ci-après peuvent nécessiter des marches longues. Le cas échéant, vous avez la possibilité de rester sur le village-vacances si vous le préférez.



Séjour à Saint-Pierre-la-Mer Du mercredi 12 au mercredi 19 juin 2024

Programme

Jour 1

Départ en bus, repas de midi au restaurant. Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Dîner et soirée présentation du programme.

Jour 2 – Journée de repos du chauffeur

Découverte du village de vacances, présentation du programme et échange autour d'un apéritif de bienvenue. Déjeuner au village.

Au départ à pied du village vacances **balade découverte du massif de la Clape et gouffre de l'Œil Doux** (environ 5 km aller-retour, facile). Pour ceux qui ne souhaitent pas marcher : jeux, concours de pétanque ou tout simplement détente à la piscine ou la mer... ou **possibilité de vous rendre à Saint-Pierre-la-Mer via le bus de ville, arrêt à 5 mn à pied du village vacances**. Dîner au village vacances et soirée animée.

Jour 3 – Journée complète sur la Côte Vermeille (260 km A/R)

Départ pour Collioure village coloré blotti entre Pyrénées et Méditerranée. Visite accompagnée du village. Déjeuner au restaurant.

Découverte des coteaux auxquels est accroché le vignoble **la Chapelle de la Salette**, qui domine le village et vue panoramique sur la baie. Puis visite d'une conserverie d'anchois suivie d'une dégustation. Dîner au village vacances et soirée animée.

Jour 4 – Matin Canal du Midi (75 km A/R) et après-midi au village vacances

Promenade sur le Canal du Midi, patrimoine mondial de l'Humanité. Découvrez en bateau, le spectaculaire ouvrage des **9 Écluses de Fonserannes** puis laissez-vous bercer jusqu'à Colombiers, typique village languedocien. Déjeuner au village vacances. Rencontre avec un vigneron du massif de la Clape. Présentation de sa production suivie d'une dégustation de vins. Dîner au village vacances et soirée animée.

Jour 5 – Matin visite de l'île Saint-Martin (30 km A/R) et après-midi Abbaye de Fontfroide (70 km A/R)

Visite guidée de l'île **Saint Martin**. Cette balade à pied d'environ 1h15 à travers les tables salantes vous révélera l'étonnante alchimie du soleil et du vent qui associent leurs efforts pour produire du sel. Déjeuner au village vacances.

Départ pour **Fontfroide**, visite guidée **l'une des plus grandes abbayes cisterciennes**. Au retour, visite de la **miellerie des Clauses** : démonstration de l'extraction du miel et dégustation.

Dîner au village vacances et soirée animée.

Jour 6 – Matin au village vacances et après-midi Minerve (115 km A/R)

Matinée libre : atelier gym douce et initiation la relaxation ou possibilité de vous rendre à Saint-Pierre-la-Mer via le bus de ville, arrêt à 5 mn à pied du village vacances Déjeuner au village vacances.

Visite de Minerve, située sur un promontoire rocheux accessible par un pont naturel. Flânerie dans les ruelles bordées d'échoppes d'artisans. Retour avec arrêt à l'Oulibo, cave coopérative d'huile d'olive. Dîner au village vacances et soirée animée.

Jour 7 – Journée complète Sète et l'étang de Thau (170 km A/R)

Découverte de Sète, patrie de Georges Brassens et de Paul Valéry, et principal port de pêche de la côte. Visite en petit train du centre-ville. Déjeuner au restaurant.

Puis **rencontre avec un producteur d'huîtres** de Bouzigues. Découverte du mas conchylicole et présentation de la technique d'élevage. Dégustation d'huîtres accompagnée d'un verre de vin blanc.

Dîner au village vacances et soirée animée.

Jour 8

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter. Arrivée en soirée.



Saint-Pierre-la-Mer



Abbaye de Fontfroide



Sète



Collioures

Piscine extérieure, plage de sable fin à 100m, terrain de pétanque, tables de ping-pong, bar avec terrasse, bibliothèque, salon de télévision, wifi gratuit à l'accueil et au bar.



Séjour à Gruissan Du dimanche 15 au dimanche 22 septembre 2024

Programme

Jour 1

Départ en bus, repas de midi au restaurant.
Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue.
Dîner et soirée présentation du programme.

Jour 2 – Après-midi 15km A/R

Découverte du village de vacances puis **promenade « les pieds dans l'eau »** sur la très belle plage des Ayguades.

Déjeuner au village.

Visite guidée de Gruissan. Découverte de la vieille ville dont les ruelles encerclent le château et la tour dite Barberousse, la plage des chalets sur pilotis, le port de plaisance.

Dîner et soirée animée.

Jour 3 - Journée de repos des chauffeurs

Journée libre avec possibilité de vous rendre à Gruissan via le bus de ville, arrêt à 3 mn à pied du village vacances. Ou Gym douce.

Déjeuner au village.

Détente au village de vacances : pétanque, piscine et jeux de société à disposition.
Jeux apéro, dîner et soirée animée.

Jour 4 – Journée complète 180 km A/R

Départ pour **Carcassonne**, **visite guidée de la Cité Médiévale**, temps libre.

Déjeuner au restaurant.

Au retour, arrêt à **Lagrasse** : petit cité médiévale nichée au creux de la vallée, classé parmi les « **Plus beaux Villages de France** ». Dîner et soirée animée.

Jour 5 – Matin 85 km A/R et après-midi 70 km A/R

Visite guidée de **l'Odyssée de l'Olivier** pour un voyage au cœur d'une oliveraie. Cette visite aborde tous les secrets de la cueillette, des saisons de l'olive, des bienfaits de l'olivier et des étapes de la préparation des olives et de l'huile d'olive.

Dégustation d'olives et d'huile d'olive.

Déjeuner au village.

Visite guidée de **l'Abbaye de Fontfroide**, une des abbayes les mieux conservées de France. Son ensemble architectural, divers et varié, a été magnifiquement préservé.

Jeux apéro, dîner et soirée animée.

Jour 6 – Matin 40 km A/R et après-midi 20 km A/R

Départ pour **Narbonne**. Visite guidée de la ville à la rencontre des principaux monuments. **Balade en petit train.** Arrêt aux **Halles** couvertes à la rencontre des saveurs de la Narbonnaise.

Déjeuner au village.

Prenez le temps d'une **visite guidée du salin de l'île Saint-Martin**. Cette balade guidée à pied à travers les tables salantes nous révélera l'étonnante alchimie du soleil et du vent qui associent leurs efforts pour produire du sel. Dîner et soirée animée.

Jour 7 – Journée complète 145 km A/R

Balade en gabare sur le **Canal du Midi**, classé Patrimoine de l'Humanité par l'UNESCO.

Déjeuner au restaurant.

Visite guidée de la **cité Cathare de Minerve**, classée parmi les plus beaux villages de France. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

Jour 8

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

Arrivée en soirée



Gruissan



Abbaye de Fontfroide



Narbonne



Carcassonne

2 piscines dont une chauffée de 25 m, sauna et hammam, plage à 800 m.
Bar, bibliothèque, salon de télévision, salle d'activités et d'animation, wifi gratuit sur tout le site, 3 courts de tennis

ST-PIERRE-LA-MER – Du mercredi 12 au mercredi 19 JUIN 2024

BULLETIN D'INSCRIPTION

À compléter obligatoirement

Merci de cocher toutes les cases vous concernant

- Je n'ai jamais participé aux séjours organisés par la CCTLB
- J'ai participé au voyage à Mûr-de-Bretagne (2023)
- J'ai participé au voyage à Carqueiranne (2022)
- J'ai participé au voyage à Morzine ou La Grande Motte (2021)
- J'ai participé au voyage aux Issambres (2019)
- J'ai participé au voyage à Najac (2018)

Séjour réservé en priorité au Rang 1 et Rang 2 (voir dossier d'inscription)

IDENTITE

Nom Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Lieu de naissance : Nationalité :

Téléphone : Mail :

Situation : en retraite sans activité professionnelle

Joindre une photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité

Je demande l'inscription de mon ou ma conjoint.e (marié ou non)

Nom prénom :

Téléphone (si différent) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

Joindre une photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité

Personne de confiance à contacter en cas de problème

Nom Prénom :

Adresse :

Téléphone : Relation de la personne avec vous :
(fils, fille, sœur, frère, ami.....)

DEPART / ARRIVEE

De quelle ville souhaitez-vous partir ?

Lunéville

Baccarat

Fraimbois

SANTÉ

Je souffre d'un handicap :

Moteur (difficulté à marcher, utilisation d'un fauteuil roulant ou d'un déambulateur...)

• Si oui, lequel :

Visuel (non ou mal-voyants)

Mon état de santé nécessite une chambre pour Personne à Mobilité Réduite

Mon état de santé nécessite un régime alimentaire particulier

* Vos contraintes alimentaires seront à confirmer à l'accueil lors de votre arrivée sur le lieu d'hébergement

HÉBERGEMENT

Je désire être hébergé.e :

Avec Mme ou M

Chambre commune à lit double

Chambre commune à lits séparés

Logement à 2 chambres séparées

Logements pour 3 ou 4 personnes chambres séparées

Case à cocher si bulletin d'inscription séparé

Chambres individuelles :

En chambre individuelle (supplément de 90 €/personne pour la durée du séjour).

ATTENTION ! Le nombre de chambres individuelles est limité.

Je suis d'accord pour partager ma chambre avec une autre personne inscrite au voyage selon disponibilités (logement à chambres séparées). Je fais un chèque à part d'un montant de 90 € qui me sera rendu le cas échéant.

Je ne suis pas d'accord pour partager ma chambre, j'inclus le coût de 90 € dans le total du paiement.

TARIFS

Coût du séjour par personne selon conditions		Nombre	Total
Séjour pour non bénéficiaire de l'aide ANCV	545 €		
Séjour pour bénéficiaire de l'aide ANCV	343 €		
Supplément chambre individuelle	90 €		
		TOTAL	

Je joins le règlement concernant **les frais de séjour** en 1 ou 2 chèques à l'ordre du **Trésor Public**, ou par chèque-vacances.

J'atteste avoir pris connaissance de l'ensemble de ce bulletin d'inscription, des conditions d'inscription, de transport et de paiement.

Fait à Le.....

Signature

GRUISSAN – Du dimanche 15 au dimanche 22 septembre 2024

BULLETIN D'INSCRIPTION

À compléter obligatoirement

Merci de cocher toutes les cases vous concernant

Je n'ai jamais participé aux séjours organisés par la CCTLB

J'ai participé au voyage à Mûr-de-Bretagne (2023)

J'ai participé au voyage à Carqueiranne (2022)

J'ai participé au voyage à Morzine ou La Grande Motte (2021)

J'ai participé au voyage aux Issambres (2019)

J'ai participé au voyage à Najac (2018)

Je suis intéressé(e) pour être inscrit(e) sur le séjour de juin si des places sont disponibles, au lieu de celui de septembre

IDENTITE

Nom Prénom :

Adresse :

.....
Date de naissance :

Lieu de naissance : Nationalité :

Téléphone : Mail :

Situation : en retraite sans activité professionnelle

Joindre une photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité

Je demande l'inscription de mon ou ma conjoint.e (marié ou non)

Nom prénom :

Téléphone (si différent) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

Joindre une photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité

Personne de confiance à contacter en cas de problème

Nom Prénom :

Adresse :

Téléphone : Relation de la personne avec vous :
(fils, fille, sœur, frère, ami.....)

DEPART / ARRIVEE

De quelle ville souhaitez-vous partir ?

Lunéville

Baccarat

Fraimbois

SANTÉ

Je souffre d'un handicap :

Moteur (difficulté à marcher, utilisation d'un fauteuil roulant ou d'un déambulateur...)

• Si oui, lequel :

Visuel (non ou mal-voyants)

Mon état de santé nécessite une chambre pour Personne à Mobilité Réduite

Mon état de santé nécessite un régime alimentaire particulier

* Vos contraintes alimentaires seront à confirmer à l'accueil lors de votre arrivée sur le lieu d'hébergement

HÉBERGEMENT

Je désire être hébergé.e :

Avec Mme ou M

Chambre commune à lit double

Chambre commune à lits séparés

Logement à 2 chambres séparées

Logements pour 3 ou 4 personnes chambres séparées

Case à cocher si bulletin d'inscription séparé

Chambres individuelles :

En chambre individuelle (supplément de 90 €/personne pour la durée du séjour).

ATTENTION ! Le nombre de chambres individuelles est limité.

Je suis d'accord pour partager ma chambre avec une autre personne inscrite au voyage selon disponibilités (logement à chambres séparées). Je fais un chèque à part d'un montant de 90 € qui me sera rendu le cas échéant.

Je ne suis pas d'accord pour partager ma chambre, j'inclus le coût de 90 € dans le total du paiement.

TARIFS

Coût du séjour par personne selon conditions		Nombre	Total
Séjour pour non bénéficiaire de l'aide ANCV	532 €		
Séjour pour bénéficiaire de l'aide ANCV	330 €		
Supplément chambre individuelle	90 €		
		TOTAL	

Je joins le règlement concernant **les frais de séjour** en 1 ou 2 chèques à l'ordre du **Trésor Public**, ou par chèque-vacances.

J'atteste avoir pris connaissance de l'ensemble de ce bulletin d'inscription, des conditions d'inscription, de transport et de paiement.

Fait à Le.....

Signature